## COMMUNE D'EPAGNY METZ-TESSY (Haute-Savoie)

## DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de Conseillers :						
• en exercice33						
• présents29						
• absents04						
• votants32						
• procurations03						

Acte certifié exécutoire compte tenu de sa : télétransmission en Préfecture le :

**2** 4 JAN. 2023

publication en ligne le :

**2** 4 JAN. 2023 DAVIET Roland, Maire. Le 17 janvier 2023 à 19h00, le Conseil Municipal d'Epagny Metz-Tessy, dûment convoqué le 10 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle d'animation, sise 15 rue de la Grenette, sous la présidence de Monsieur Roland DAVIET, Maire d'Epagny Metz-Tessy.

PRÉSENTS : Tous les Conseillers sauf M. Christophe AKELIAN, Mme Célia DE LA CHAPELLE, M. Michel MARGUIGNOT, et M. Martin PONCET, absents et excusés.

- M. Christophe AKELIAN a donné procuration à M. Philippe MORIN.
- M. Michel MARGUIGNOT a donné procuration à M. Jean-Marc LOUCHE.
- M. Martin PONCET a donné procuration à Mme Murielle BURDET.
- M. Christian COCKENPOT a été désigné secrétaire de séance.

- OBJET -

#### 2023 / 03 Opérations immobilières - rapport annuel 2022 :

Madame le Premier Maire Adjoint expose;

L'article L. 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que "le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune".

Le présent bilan, établi conformément à la loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 relative à la simplification et la clarification du droit d'allégement des procédures, est élaboré à partir du recensement de toutes les acquisitions et cessions et constitutions ayant donné lieu à une signature d'acte authentique ou à un transfert de propriété au cours de l'année 2022.

Le bilan des opérations foncières de l'année 2022, tant en acquisitions qu'en cessions, est présenté au Conseil Municipal.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉCIDE :

**D'APPROUVER** le bilan des opérations immobilières présenté au titre de l'année 2022, dont l'état récapitulatif est annexé à la présente délibération.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

Roland DAVIET.

Le secrétaire de séance,

Christian COCKENPOT.

# Commune d'Epagny Metz-Tessy

### RAPPORT FONCIER ANNUEL - 2022

DELIBERATIONS										
Date délib	Num délib	Ancien propriétaire / Acquéreur	Modalités de l'opération	Parcelle	Ljeu	Surface (m2)	Nature du bien	Prix	Objet	Signature
22/06/2021	2021/75	MORAND Indivision	Acquisition	181 AA 34	Lieudit "Champ Corbet"	4 635 m²	Terrain nu boisé	6 906,20 €	Acquisition d'un terrain boisé classé en zone naturelle	27/04/2022
15/09/2020	2020/88	MAULET Christian (M) MAULET Danielle (Mme)	Acquisition	AW 48 - 1 580 m <sup>2</sup> AX 20 - 5 694 m <sup>2</sup>	Lieudit "Les Molasses" Lieudit "Mandallaz"	7 274 m²	Terrains nus boisés	2 182,00 €	Acquisition d'un terrain boisé classé en zone naturelle et en espace boisé classé (EBC)	27/04/2022
12/10/2021	2021/94	HALPADES SOCIETE ANONYME D'HLM	Acquisition	AM 425 (ex AM 340)	Impasse du Mont Blanc	22 m²	Terrain de voirie	0,00 €	Acquisition d'un tènement correspondant à l'emprise du trottoir nouvellement aménagé Route de Poisy	14/10/2022
23/02/2021	2021 / 25	LAVOREL Charles (M)	Acquisition	181 AA 56	Lieudit "Aux Marais de Tessy"	3 325 m²	Terrain nu boisé	997,50 €	Tènement compris dans l'espace naturel identifié au Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles 'Montagne d'Age - Mandallaz - Bornachon'' (CTENS) à titre de zone humide à préserver et à restaurer'	18/11/2022
24/09/2019	2019 / 106	VIOLLET Marie-Pierre (Mme)	Acquisition	181 AM 194 (ex 181 AM 184)	Route de Côté Merle	14 m²	Terrain non bâti	1 540,00 €	Extension d'un cheminement piéton longitudinal à la route de Côte Merle	18/11/2022
12/07/2022	2022 / 67	CHATENOUD Daniel (M)	Acquisition	BA 10	Lieudit "La Tuilière"	878 m²	Terrain nu boisé	263,40 €	Acquisition d'un terrain boisé classé en zone naturelle et en espace boisé classé (EBC)	18/11/2022
16/10/2018 20/09/2022		ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER de la Haute-Savoie (EPF 74)	Acquisition par voie de préemption par l'EPF 74 Convention de portage en date du 29/10/2018	181 AP 243 (ex 181 AP 127) 181 AP 245 (ex 181 AP 134) 181 AP 246 (ex 181 AP 134)	Lieudit "Sous Lettraz"	189 m² 61 m² 227 m²	Terrains non bâtis	150 189,59 € TTC	Acquisition d'une partie des parcelles 181 AP 127 et 181 AP 134 faisant l'objet d'un portage foncier par l'EPF 74 pour permettre l'aménagement d'une piste cyclable route des Rebattes	29/11/2022